

Compte-rendu du conseil d'école du 16 novembre 2023 à Chambon-sur-Cisse

Participants :

- Elus de Valencisse : Mmes Boitelle (maire-déléguée d'Orchaise), Pavy (maire-déléguée de Molineuf), Lloret, Turpin ; MM. Baron (maire-délégué de Chambon), Fromet (conseiller délégué aux affaires scolaires), Chassier.
- Parents : Mmes Boine, Deroua, Guillen, Le Goffic et Paillisson
- Enseignants : Mmes Gatignon, Gilbert, Lecomte, Pronget, M. Chopard
- Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Acquaviva
- Directrice ALSH : Mme Chantepie

Excusés :

M. Lépinard (IEN de la circonscription de Blois V)
Mme Dallay (enseignante)
Mme Fouchaud (élue)
Mmes Baeye, Derré, Philippot (parents)

Séance ouverte à 18h15

Le président de séance rappelle qu'un conseil d'école réunit les représentants des parents des 3 écoles du RPI, des élus des communes de Valencisse et les enseignants.

1. **Présentation des parents élus en octobre 2023, des élus de la Commission Scolaire de Valencisse et des équipes enseignantes des 3 écoles**

Les représentants de parents élus pour chaque école le 13 octobre 2023 sont :

Molineuf : Mélanie Baeye, Justine Le Goffic (suppléantes : Jessica Guillen, Mélanie Deroua)

Orchaise : Marjolaine Boine, Kathleen Philippot

Chambon : Christèle Derré, Anabelle Paillisson

Les élus de Valencisse, membres de la Commission Scolaire, se présentent.

Présentation des équipes enseignantes :

A Chambon : Magalie Gilbert, Pascal Chopard (assistés par Julien Biguier en EPS, Marion Murail en éducation musicale)

A Molineuf : Lucie Gatignon, Gisèle Lecomte (assistées par Véronique Lavaysse, Estelle Coutant (ATSEM) et Christelle Barata (Agent municipal)

A Orchaise : Mélanie Dallay, Marion Pronget, assistées par Julien Biguier en EPS, Marion Murail en éducation musicale, Christelle Barata (Agent municipal)

2. Effectifs et répartition des élèves 2023-2024

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
13	16	19	20	23	12	17	17	137

Voici la répartition adoptée par le conseil des maîtres pour cette année.

MOLINEUF		ORCHAISE		CHAMBON	
PS-MS	PS-GS	CP	CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
7+16 23	6+19 25	20	23	12+11 23	6+17 23
48		43		46	
RPI : 137					

3. Information sur les règlements intérieurs des 3 écoles

Nos règlements intérieurs sont des émanations du règlement-type départemental, auxquels est annexée la charte de la laïcité affichée dans les 3 écoles. Ils sont signés par les nouveaux parents, affichés dans les écoles et consultables sur le site des écoles <http://ec-cisse-et-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?rubrique53> .

4. Information sur les Plans Particuliers de Mise en Sécurité

Chaque école est dotée de 2 PPMS "risques majeurs"(RM) et "attentats-intrusion"(AI), avec un plan d'évacuation ou de confinement dans les locaux.

Un calendrier des actions de sécurisation prévoit des exercices d'évacuation en cas d'incendie et des exercices d'application des 2 PPMS-AI et RM. Chaque équipe adapte leur mise en oeuvre à l'âge des élèves. Les retours d'expériences sont transmises à la DSDEN et peuvent conduire à des demandes d'aménagements auprès de la mairie.

5. Plan Vigipirate

Suite à l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13 octobre 2023, le plan Vigipirate est passé au niveau « Urgence attentat ». La sécurisation de nos écoles a donc évolué :

- A Molineuf : les parents ne peuvent plus pénétrer dans l'école au delà des portes des couloirs de chaque classe.
- A Orchaise : les 8 portes extérieures sont toutes fermées à clé.
- A Chambon : jusqu'à récemment les portes d'accès à la cour n'étaient pas verrouillées, c'est chose faite depuis par les agents du périscolaire. Se pose maintenant le problème de l'accès pour les parents qui doivent venir chercher ou conduire leur enfant en cours de journée et pour les livreurs. Ils téléphonent à l'école et le directeur doit alors abandonner ses élèves pour aller leur ouvrir la porte. Celui-ci demande à la mairie de prévoir rapidement un système d'ouverture à distance.

Les élus répondent qu'un tel système est trop complexe à installer à Chambon. La solution proposée est d'informer parents et livreurs de venir au portail donnant sur la rue et de téléphoner pour qu'on vienne leur ouvrir.

Par ailleurs, des parents s'inquiètent de la faible hauteur du grillage de fond de cour à la maternelle. Mme Pavy répond qu'on ne peut pas surélever toutes les clôtures.

6. Information sur le "plan de lutte contre le harcèlement"

En complément du programme Phare, le ministère de l'Education Nationale a lancé une enquête auprès de tous les élèves à partir du CE2 à l'occasion de la journée contre le harcèlement, le 9 novembre. Les 2 classes de Chambon ont donc fait passer le questionnaire aux élèves. L'objectif est de prévenir et de détecter les situations de harcèlement, mais aussi de sensibiliser les enfants à ce risque.

Précisons que les grilles d'évaluation étant anonymes, on peut donc avec prudence n'en tirer qu'un profil de classe et d'école ; à nous ensuite d'observer de manière plus ciblée, d'être à l'écoute des uns et des autres. Aussi les enfants devaient répondre par rapport à une période limitée au début de cette année scolaire, certains ont pu avoir du mal à le garder à l'esprit, en particulier les plus jeunes.

Il nous est difficile d'exploiter les réponses. Notons cependant que sur les 24 items décrivant des problèmes rencontrés, il ressort que les CE2 ont coché nettement plus "souvent" ou "très souvent", que les CM1 ou les CM2. A

l'inverse à tous les âges, les élèves ont majoritairement coché "jamais".

Si enfin on souhaite en tirer un bilan sur la qualité de vie des élèves à l'école : elle semble moins bonne pour les plus jeunes.

7. Présentation des sorties et autres actions envisagées par les classes

> annexe 1

8. Présentation des bilans des coopératives scolaires

> annexe 2

9. Molineuf * :

Remerciements à l'équipe pédagogique et pour les sorties proposées, et à la mairie pour les travaux (notamment le tracé de la piste d'athlétisme, le remplacement d'une plaque de jeux dans la cour du haut et le ratissage du parking).
Peut-on installer une sonnette visiophone ?

Cela va être fait en décembre.

Peut-on prévoir un éclairage du passage piéton et du parking ?

Pour le passage piéton, l'intensité de l'éclairage va être améliorée en 2024, mais rien n'est prévu pour le parking.
Mme Pavy en profite pour rappeler que les parents doivent impérativement utiliser ce parking et ne pas se garer sur les trottoirs.

10. Orchaise *:

Remerciements à l'équipe pédagogique pour leur investissement et les sorties proposées.
Remerciements à la mairie pour les travaux et la mise à disposition du car de ramassage.
Remerciements à l'Inspection pour le remplacement anticipé de Mme Dallay.

11. Chambon* :

Remerciements à l'équipe pédagogique, et à la mairie pour les travaux d'installation de la nouvelle table de ping-pong notamment.

12. ALSH* :

A l'ALSH peut-on mettre au clair les délais de prévenance pour les parents en cas d'absence ?

Mme Chantepie précise que tout est renseigné sur le site <https://centre-loisirs-molineuf.jimdofree.com/> dans la rubrique "inscription". Pour les mercredis, les enfants doivent être inscrits le mercredi précédent et pour les vacances c'est un mois à l'avance. Mme Chantepie explique que tout cela est également précisé dans les mails envoyés aux familles.

Pouvez-vous communiquer sur les nouveaux animateurs comme demandé lors du dernier conseil ?

L'information est notée sur le site et sur les courriels envoyés aux familles.

Peut-on modifier sur le site internet que les gouters ne sont pas inclus ?

Cela a été fait.

Est-il envisageable d'avoir à disposition sur l'application intra-muros un système permettant d'inscrire les enfants en ligne ?

C'est à l'étude pour l'avenir avec le logiciel "BL Citoyens". Un guide explicatif sera alors transmis aux familles.

Des parents nous signalent que les entrées du portail et du portillon sont ouverts simultanément et que des parents récupèrent des enfants sans voir d'animateur.

La directrice s'en étonne car un adulte est forcément dehors sur ces temps-là et que les parents sont censés se rapprocher d'un animateur pour récupérer leur enfant. A noter que le portillon est fermé le mercredi et que la sortie du soir se fait entre les 2 portails. Les parents sont invités à se rapprocher de Mme Chantepie s'ils constatent ce genre de désagrément.

13. Cantines* :

Quelle nouvelle de la société publique locale ? début janvier ? prix ?

Les élus annoncent que ce nouveau service de livraison commencera bien en janvier 2024, les produits seront en grande partie locaux et biologiques. Le conseil municipal votera bientôt les nouveaux tarifs réévalués comme chaque année. Ce service concernera l'école de Molineuf puisque Alexandre Porte va reprendre son poste de cuisinier début décembre prochain à la cantine de Chambon.

Facture en retard pour la cantine ...

La facturation est gérée par la Trésorerie Publique, tout défaut de renseignement des dossiers ou de transmission peut entraîner un retard.

Est-il envisageable d'avoir à disposition sur l'application intra-muros les menus ?

Oui, c'est déjà le cas en allant sur le service « scolarité / jeunesse » via Intra Muros puis « menus cantine ».

Qualité des repas moins bonne qu'auparavant.

Les plats livrés jusqu'ici à Molineuf et Chambon par "API restauration" étaient en effet moins appétissants, on peut espérer du mieux avec le passage au nouveau service décrit plus haut. A Chambon Jean-Marc, le cuisinier depuis septembre, agrmente les plats pour les rendre plus goûteux, il en est de même à Molineuf pour Svitlana.

*Points proposés par les parents d'élèves**

14. Communication des dates des prochains conseils d'école :

le 2ème : le 22 février 2024 à Orchaise

le 3ème : le 20 juin 2024 à Molineuf

La séance est levée à 20h.

Le président de séance,
P. Chopard